

Secrétariat général du gouvernement

-----

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

-----

Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire

-----

Lot n°37 du lotissement KSI – Païta

BP M2 – 98849 Nouméa cedex

Tél. : 24.37.45

Web : [www.davar.gouv.nc](http://www.davar.gouv.nc) – Mél : [davar.sivap@gouv.nc](mailto:davar.sivap@gouv.nc)

Païta le 16/09/2024

2024-DAVAR-SIVAP- 52307

*Affaire suivie par Coralie Lussiez*

**Objet :** Note aux importateurs de tomates, poivrons et piments.

Mesdames, Messieurs les importateurs de fruits et légumes,

La suspension des importations de tomates, de poivrons et de piments frais en provenance d'Australie reste en vigueur dans l'attente d'un changement réglementaire permettant de garantir l'état sanitaire de ces fruits et légumes frais à l'importation et de prévenir l'arrivée du virus du fruit rugueux brun de la tomate (ToBRFV) en Nouvelle-Calédonie.

A cet effet, une demande de permis pour l'importation de tomates, de poivrons et de piments frais sera prochainement rendue obligatoire. Le permis imposera notamment que les végétaux concernés aient été produits en zone indemne de ToBRFV, ceci afin de protéger les productions calédoniennes.

En complément, une enquête sur les possibles croisements de flux entre les végétaux importés et les végétaux produits localement au niveau des structures d'importation et des grossistes est actuellement en cours. Les résultats de cette enquête permettront d'ajuster au mieux les modifications réglementaires envisagées pour se prémunir d'une diffusion du virus le cas échéant. De plus, je vous rappelle qu'afin d'éviter la diffusion sur le territoire d'une nouvelle maladie végétale en Nouvelle-Calédonie, il est indispensable d'assurer à tout moment une séparation claire de ces flux, tant au niveau du stockage que du transport, et de bien gérer les déchets et les effluents au sein de vos entreprises.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre collaboration.

Mes services restent à votre disposition pour toutes précisions complémentaires et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.



Le chef du service d'inspection vétérinaire,  
alimentaire et phytosanitaire  
*Loïse DE VALICOURT*  
Dr vét. Loïse DE VALICOURT